

SciencesPo

RAPPORT DE
PRÉFIGURATION
DE L'ÉCOLE
URBAINE

**RAPPORT DE PRÉFIGURATION
DE L'ÉCOLE URBAINE
DE SCIENCES PO**

SOMMAIRE

Avant-propos de Frédéric Mion	3
1. Pourquoi une École « urbaine » à Sciences Po ?.....	5
• Nouvelles urbanités françaises	
• Planètes urbaines	
• Une culture professionnelle à inventer	
• Un projet pour Sciences Po	
• Une référence internationale	
• Une dénomination fédératrice	
2. Un positionnement intellectuel et professionnel inédit	9
• Des « fabricants » de politiques publiques pour les villes et les territoires	
• L'économie et la sociologie pour inventer les politiques publiques	
• La science politique pour « gouverner » l'action urbaine	
• Questions de gouvernance	
• L'histoire et la géographie pour partager les cultures urbaines	
• Des manageurs urbains polyvalents	
• Une culture du chiffre à développer	
3. Une offre de formation diversifiée et innovante	14
• La dynamique des formations existantes	
• Nouvelles perspectives et synergies de l'École	
• Ouvertures thématiques	
• Une internationalisation à renforcer	
• Un parcours Recherche prometteur	
4. Des dispositifs pédagogiques généreux et performants	20
• Généralistes et spécialistes	
• Expertises savantes et professionnelles	
• Développement des connaissances et accélérateurs d'expérience	
• Insertion sur le marché du travail et partenariats	
5. L'École urbaine, lieu privilégié d'effervescence intellectuelle	25
• « Cities are back in town » : un programme de recherche pour la formation et le débat	
• Des réseaux d'anciens pour accompagner les milieux professionnels	
• L'École urbaine, une plate-forme privilégiée	
Annexe : Liste des membres du comité de préfiguration.....	28

AVANT-PROPOS

Depuis mon arrivée à la direction de Sciences Po, j'ai souhaité procéder à une clarification de l'offre de formation de masters que propose notre maison, en parachevant la structuration du deuxième cycle en « écoles », associant selon la tradition propre à Sciences Po le monde professionnel et celui de la recherche. C'est ainsi que de grandes écoles professionnelles ont déjà été créées : écoles de journalisme, de communication, d'affaires internationales, de droit ; École d'affaires publiques en cours d'organisation.

C'est dans ce mouvement que s'inscrit la création, très importante à mes yeux, de l'École urbaine de Sciences Po. « L'avenir de notre monde se prépare dans les villes », soulignait récemment Joseph Stiglitz. Comment ne pas lui donner raison ? Le 21^e siècle sera urbain. Les enjeux urbains contemporains méritent que des initiatives fortes soient prises en matière de formation. Et Sciences Po compte parmi les établissements d'enseignement supérieur les mieux armés pour relever le défi de l'excellence et de l'innovation.

La question urbaine est présente dans notre maison depuis longtemps déjà, avec le Cycle d'urbanisme, les masters Stratégies territoriales et urbaines et Governing the Large Metropolis, ainsi que le double diplôme Sciences Po / LSE Urban Policy. Je soulignerai aussi les contributions croissantes du groupe de recherche Cities are back in town. Aujourd'hui, avec la création de l'École urbaine, il s'agit de renforcer l'ambition de ces activités, de changer d'échelle, d'affirmer l'internationalisation, de développer synergies et nouvelles filières (d'ores et déjà, un Executive Master « Gouvernance métropolitaine » a été lancé). Il s'agit aussi de faire de Sciences Po un acteur majeur du renouvellement de l'intervention collective sur les villes, en France comme dans le monde, par la formation comme par la recherche.

Afin d'accompagner au mieux cette démarche, j'ai installé un comité de préfiguration de cette École. Pour le présider, j'ai sollicité M. Jean-Marc Offner, directeur général de l'agence d'urbanisme de la métropole bordelaise, dont l'expérience (double formation en ingénierie et en sciences sociales et double carrière dans le monde académique puis dans le monde professionnel) m'apparaissait précieuse pour mener à bien ce travail.

Ce comité a associé des personnalités¹ d'horizons très divers : élus locaux, hauts fonctionnaires de l'Etat et des collectivités locales, responsables associatifs, professionnels de l'aménagement, hommes et femmes d'entreprise, représentants d'organisations internationales, universitaires étrangers. Avec Jean-Marc Offner, Mme Brigitte Fouilland et M. Patrick Le Galès ont par ailleurs consulté, auditionné, évalué, afin de préparer et de nourrir les échanges du comité. Celui-ci a ainsi pu s'attacher durant le second semestre 2014 à élaborer les orientations stratégiques de l'École urbaine : domaines d'expertise à prendre en considération, compétences à transmettre ; dispositifs pédagogiques à développer ; modalités de relation entre mondes académiques et professionnels à favoriser, etc.

Des rencontres avec les enseignants (chercheurs et professionnels), avec les anciens élèves et les étudiants des cursus actuels ont également nourri la riche réflexion dont le présent document rend compte.

¹ La liste des membres du comité de préfiguration figure en annexe.

La qualité des analyses et des propositions de ce rapport m'a fait penser qu'il pouvait retenir l'attention de lecteurs au-delà des seules instances de Sciences Po : ceux que l'École urbaine concerne directement, pour lesquels ce texte pourra constituer une sorte de Charte ; mais aussi, plus largement, ceux qu'intéresse la question urbaine.

Quatre convictions, partagées par les membres du comité de préfiguration, emportent également mon adhésion. Il y a bien une culture professionnelle à inventer pour répondre, en France comme en Europe et dans le monde, aux défis de la « planète urbaine » qui est désormais notre habitat. Cela passe par un positionnement intellectuel inédit qui, loin de la figure du spécialiste de la généralité, forme des managers urbains polyvalents, des « fabricants d'action publique » à l'aise dans le dialogue et la pluridisciplinarité, maîtrisant des langages techniques, imprégnés de la double culture du public et du privé. Cela suppose aussi une mobilisation rigoureuse des sciences sociales, à même d'opérer le nécessaire aggiornamento de l'ingénierie et de la gouvernance territoriales. Dès lors s'impose une pédagogie exigeante : la fécondation des expertises savantes et opérationnelles par la coopération entre chercheurs engagés et professionnels distancés ; un double regard français et international ; la confrontation entre apports théoriques et terrains ; l'apprentissage accéléré du travail collectif et des relations partenariales... Je ne doute pas que les très bons étudiants et les très bons enseignants aptes à pratiquer ces types d'exercices seront au rendez-vous.

L'École urbaine deviendra ainsi rapidement un lieu d'effervescence intellectuelle privilégié, pour les enseignants et les chercheurs, pour les professionnels et pour les élus, pour les associations et pour les ONG, pour les étudiants en formation initiale et continue, pour les anciens de Sciences Po. Car, on l'aura bien compris, cette École n'est pas seulement créée pour former. Elle veut aussi trouver toute sa place dans le débat et l'action sur les villes et les territoires. C'est bien l'esprit du Document décrivant les orientations stratégiques de Sciences Po à l'horizon de 2022 : « comprendre le monde pour le transformer », en faisant se rencontrer la pensée et l'action ; être un acteur écouté du débat public, au cœur de la cité et pour la cité.

Frédéric Mion

Directeur de Sciences Po

1. POURQUOI UNE ÉCOLE « URBAINE » À SCIENCES PO ?

Le 21^e siècle sera urbain. Cette mutation majeure concerne la planète, à l'aune de la poursuite de l'exode rural dans les pays en développement et du renforcement de la mondialisation. Elle touche aussi spécifiquement la France, dont la conscience urbaine s'établit enfin.

Alors que les politiques publiques, tant locales que nationales, peinent à affronter avec pertinence et efficacité les problèmes urbains, il devient essentiel de former des professionnels dotés des compétences appropriées à la conception et à la mise en œuvre d'une action collective à la fois inventive et responsable, au profit de la performance sociale, économique et environnementale des territoires.

Dans un monde professionnel encore marqué par la prééminence du « hard » sur le « soft », cette ambition implique une mobilisation hardie des sciences sociales, sachant se confronter aux expériences du terrain comme aux œuvres de la conception. Les secteurs publics et privés sont prêts pour cette offre de formation inédite, alors qu'en France comme à l'étranger de nombreuses entreprises font de la ville un nouvel horizon de leur développement.

NOUVELLES URBANITÉS FRANÇAISES

Longtemps, la France s'est perçue rurale. Inventé avant les villes, l'Etat a privilégié les campagnes. Les Présidents de la République cultivent la mémoire des terroirs. Les ministères ne connaissent souvent de la ville que les quartiers « sensibles ». La décentralisation tarde à doter les métropoles d'un statut à la hauteur de leurs missions, malgré l'actualité législative. La fonction publique territoriale peine à se moderniser.

La question urbaine se règle donc, pour l'essentiel, hors de la sphère politico-administrative et sans l'expertise des sciences sociales, sauf en cas d'émeutes ou de crise sociale. Le génie français, en matière de conception et d'organisation des villes, est le fait des ingénieurs et des architectes. Cette exception cognitive produit le meilleur : des opérateurs de services urbains compétitifs, des réseaux d'infrastructure de qualité, des centres villes admirés. Mais elle explique aussi en partie certaines déconvenues.

Dans la vieille Europe, des pays ont su mieux que la France répondre aux enjeux urbains contemporains : logements abordables et confortables, vie quotidienne apaisée et stimulante, mobilité fluide et durable, nature valorisée, risques et nuisances minimisées, activités économiques connectées, potentiels numériques mobilisés. Dans les pays émergents, des façons inédites de fabriquer la ville s'élaborent. En France, l'*aggiornamento* de l'ingénierie territoriale et de la gouvernance urbaine reste à effectuer.

PLANÈTES URBAINES

Les questions urbaines sont désormais centrales dans un monde en voie d'urbanisation et de globalisation. Les grandes métropoles mondiales dépassent 10 millions, parfois 25 millions d'habitants mais dans le même temps les capitales régionales européennes résistent fort bien et les villes de 50 à 500 000 habitants ont les plus forts taux de croissance en Inde ou en Afrique.

Les processus de globalisation se traduisent par un renforcement des flux : échanges de biens et de services ; mobilité des individus, des groupes, des firmes ; organisation d'infrastructures de réseaux ; circulation des idées, des politiques, des plans d'urbanisme, des stratégies d'aménageurs, des capitaux, des pollutions au delà des frontières des Etats. À l'instar de la période de la fin du Moyen Âge, des cités Etats se développent dans les interstices des Etats, ou sont créées par eux : Hong Kong, Singapour, Abu Dhabi, Dubaï, ou les villes nouvelles prévues par le premier ministre indien. D'autres comme Shanghai, Paris, Londres, Tokyo s'intègrent dans les réseaux mondialisés tout en restant des villes majeures au sein de leurs Etats. Comme le dit joliment Pierre Veltz, les villes sont à la fois « lieux et liens ».

Les villes et les grandes métropoles se différencient des Etats, concentrent davantage le développement économique, les start-up innovantes, les inégalités, les populations culturellement, ethniquement ou religieusement diverses, les risques et les pollutions, les grands événements et les espaces publics, les contestations, les constructions, les grands réseaux d'énergie, d'eau ou de transport, les quartiers populaires plus ou moins informels des nombreuses marges urbaines et les prestigieux quartiers d'affaires.

Au sein des territoires et des villes françaises – de Marseille à la Bretagne en passant par le grand Paris – ces questions de gouvernance et de mise en œuvre des politiques publiques sont devenues cruciales. C'est aussi le cas à Glasgow, Stockholm, Budapest ou Athènes, à Kinshasa, Buenos Aires, Los Angeles, Istanbul, Mumbai, Djakarta, Chongqing, Tokyo, Mexico ou Casablanca. Les questions de politiques publiques, d'urbanisme, de gouvernance, de démocratie, de planification, d'investissements publics ou privés sont essentielles pour les villes et pour leurs habitants.

UNE CULTURE PROFESSIONNELLE À INVENTER

L'objectif de renouvellement des dispositifs d'intervention urbaine apparaît d'autant plus pressant que la dimension spatiale des problèmes contemporains s'accroît. La ville n'a pas seulement à voir avec le cadre et la qualité de vie. Elle intéresse l'économique (emploi, consommation, innovation) comme le social (services, sociabilité, précarité). Elle est le terreau, et pas seulement le support, des politiques culturelles et environnementales. Elle redevient le lieu de création des richesses et le laboratoire social où se croisent des groupes hétérogènes. Des mobilisations démocratiques inventives y reposent la question de la citoyenneté urbaine.

Il s'agit donc de dépasser les références traditionnelles de l'urbanisme pour donner tout leur sens aux affaires urbaines : stratégies collectives d'organisation des lieux et des liens, à fin de maximisation des interactions d'ordre social et économique. La ville a été inventée pour ce faire, la métropolisation élargit et intensifie ces interdépendances. Les questions écologiques rebattent les cartes des politiques publiques, entre local et global. L'innovation technique² procure des occasions inédites de transformation de la gestion des espaces et des services urbains.

Aujourd'hui, c'est l'initiative privée (entreprises ou associations) autant que l'intervention publique qui produit ordres et désordres urbains ; les grands projets autant que les microdécisions ; l'art de la conception autant que le travail de la mise en œuvre ; les jeux institutionnels autant que les formatages techniques. Dès lors, le défi de la gouvernance devient cardinal : des acteurs hétérogènes à coordonner et mobiliser, une direction à indiquer, des conflits territoriaux à maîtriser, des inégalités d'accès à réduire, des intérêts collectifs à négocier.

² « C'est vers la ville du futur que convergent toutes les créations », affirmait récemment (*Enjeux Les Echos*, septembre 2014) le PDG de Dassault Systèmes, Bernard Charlès.

UN PROJET POUR SCIENCES PO

C'est pour l'essentiel dans les sciences sociales que cette nouvelle culture professionnelle trouvera ses fondements. En ces matières, les étudiants de Sciences Po font partie des meilleurs. Epris des affaires de la cité, dotés d'une solide culture générale, attentifs à la complexité du politique, aptes à associer logiques publiques et privées, ils sauront mieux que d'autres se saisir de ce formidable domaine de compétences, inédit dans ses ambitions comme dans ses outils et méthodes.

Bien des orientations actuelles de Sciences Po rejoignent ce projet intellectuel et professionnel : une attention aux univers de la technique et de la conception ; la recherche scientifique et les partenariats internationaux comme vecteurs d'acculturation et d'innovation ; la pluridisciplinarité comme base méthodologique ; la compréhension fine des sociétés urbaines, de leur complexité et de leurs inégalités ; la confrontation entre expertises savantes et professionnelles ; la diversité des recrutements ; le respect des valeurs de la cité ; de nouvelles formes d'apprentissages pour de nouvelles élites. Il serait d'ailleurs intéressant que les thématiques urbaines soient plus développées dans le Collège universitaire : cela permettrait aux étudiants de mieux préparer leur orientation tout en familiarisant l'ensemble des promotions à ces questions.

Les débouchés sont nombreux et diversifiés, pour les étudiants français et étrangers, dans le secteur public comme dans les entreprises privées. Ils se trouvent à Paris et dans les grandes villes du monde mais aussi dans les métropoles de taille plus modeste. Originale, cette offre professionnelle suscitera en partie sa demande, à la mesure de la prise de conscience croissante des enjeux urbains. Aussi, l'École urbaine de Sciences Po ne représentera pas seulement une innovation pour l'enseignement supérieur. Elle participera directement du renouveau des politiques publiques et de la gouvernance urbaine.

UNE RÉFÉRENCE INTERNATIONALE

Le renforcement ou le développement d'écoles d'affaires urbaines ou de centres sur les questions urbaines est une tendance de fond des grandes universités dans le monde. Si le format des écoles urbaines est ancien, notamment aux Etats-Unis et en Angleterre, on assiste aujourd'hui à des évolutions significatives à la fois en termes de création et de renouvellement de ces écoles ou centres.

À Stanford, en premier cycle, le programme *Urban studies* vient de doubler son nombre d'étudiants, un autre a été mis en place à Berkeley. Des écoles, des programmes, des centres sont créés partout dans le monde, à l'université de San Paolo, à Delhi, à Bangalore, dans plusieurs universités chinoises, à la National University of Singapore, à Abu Dhabi associé à New York University.

Partout les formations classiques sont remises en cause : les écoles d'urbanisme (de *planning* en anglais) se recomposent en écoles d'application et théorie critique, les *schools of planning and policies* ont du mal à sortir de modèles professionnels nationaux mais tentent de s'internationaliser (tel le *Politecnico* de Milan), l'intérêt pour le développement durable justifie de nouvelles offres. La montée en puissance des grandes métropoles dites du *global South* fait des perspectives de *global comparative metropolitan studies* la tendance de restructuration des programmes.

Ces projets prennent donc des formes organisationnelles très diverses. Mais tous actent de l'importance croissante des questions urbaines, pour former des spécialistes mais aussi des décideurs pour lesquels ces formations constitueront le témoignage de leur intérêt pour le « terrain » et les « réalités » socio-économiques.

En France, l'offre de formation dans le domaine « villes et territoires » s'avère hétéroclite. Cours universitaires (géographie, sociologie, économie, gestion, droit), instituts d'urbanisme, écoles

d'architecture, d'ingénieurs, de commerce... les questions urbaines se retrouvent sur l'ensemble du spectre de l'enseignement supérieur français³. Des transformations sont à prévoir dans les prochaines années, sous la triple impulsion des réformes de l'enseignement supérieur, des mutations de l'ingénierie territoriale liées à la décentralisation et de l'actualisation des problématiques urbaines.

Les écoles d'architecture élargissent avec prudence leurs domaines de formation, les instituts d'urbanisme valorisent leur ancrage local, les écoles de commerce se focalisent sur le management et l'immobilier, les cycles spécialisés des écoles d'ingénieurs privilégient les thématiques environnementales, l'École d'urbanisme de Paris cherche son positionnement (situé à la Cité Descartes à Champs-sur-Marne, cet établissement en cours d'organisation résulte de la fusion de l'Institut français d'urbanisme et de l'Institut d'urbanisme de Paris).

Dans cet environnement, l'École urbaine se caractérise par la priorité donnée aux questions de gouvernance, d'action collective, de politique urbaine, notamment dans les domaines du développement économique, de l'aménagement et de l'urbanisme, du développement social et solidaire, du logement, du développement durable, des transports... Elle est résolument multidisciplinaire, elle propose une formation à la fois par la recherche et par le monde professionnel. La combinaison d'un focus assez précis au sein des questions urbaines, de la mobilisation d'un groupe de professionnels et de la présence d'un groupe de recherche est assez unique et constitue le point fort de cette École.

Avec ces caractéristiques, c'est donc bien la scène internationale qui doit constituer la référence de l'École urbaine de Sciences Po. Formation singulière dans le cadre français, elle constituera une offre concurrentielle au plan européen et mondial.

Par sa recherche et ses cursus de formation (initiale et continue), elle peut et doit représenter dans les années à venir l'un des pôles majeurs de la production scientifique et intellectuelle sur les questions territoriales et la fabrique des villes. Par ses capacités d'animation du débat public dans les mondes académiques et professionnels, elle pourra et devra aussi peser au sein des organismes européens et internationaux qui participent à l'élaboration des cadres de pensée et d'action en matière de politiques urbaines.

UNE DÉNOMINATION FÉDÉRATRICE

Le projet institutionnel est donc bien celui d'une École, lieu de formation professionnelle mais aussi collectif de diffusion intellectuelle. Les domaines d'investigation et d'intervention concernent les villes et les territoires, leurs processus de fabrication et leurs modes de fonctionnement, les projets d'aménagement qui s'y mènent, les actions publiques qui s'y conduisent, les stratégies qui s'y déploient ; les sociétés urbaines, les enjeux politiques de leur devenir, les dimensions socio-économiques et environnementales de leur développement.

Afin de dépasser l'affichage des programmes un peu datés regroupés sous les vocables « planning and urban policy » ou « affaires urbaines », il est proposé de qualifier simplement l'École par son terrain, en la dénommant École urbaine de Sciences Po.

³ L'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme compte une vingtaine de membres français, autour du noyau dur des instituts d'urbanisme. Le collectif national des jeunes urbanistes recense pour sa part 157 spécialités de masters en urbanisme et aménagement du territoire... Un paysage fragmenté relevant de cinq mentions : urbanisme et aménagement ; ville et environnements urbains ; gestion des territoires et développement local ; géographie, aménagement, environnement et développement ; architecture, urbanisme, paysage. D'autres filières accueillent des formations en immobilier, génie urbain, gestion des risques.

2. UN POSITIONNEMENT INTELLECTUEL ET PROFESSIONNEL INÉDIT

Au regard d'un domaine de compétences riche en spécialistes de tous ordres, il pourrait être tentant de faire de l'École urbaine une pépinière de généralistes. Un bagage pluridisciplinaire solide en sciences économiques et sociales, une appétence spécifique pour la chose politique autorisent la formation de profils plus originaux, et très probablement plus intéressants : des spécialistes de la fabrique des politiques publiques urbaines et territoriales.

Ce positionnement réclame effectivement une large culture urbaine. Il suppose aussi – dans un rôle d'intégrateur ou de stratège mais aussi de concepteur ou de gestionnaire – de comprendre les multiples langages des différents acteurs de la ville. Il implique enfin de maîtriser des boîtes à outils : les instruments de compréhension et de représentation des mutations territoriales, les méthodes de la gestion de projet et du management public.

Cette qualification de « public » rappelle que la ville est bien une affaire publique et que les très nombreux acteurs privés qui y interviennent et qui déterminent pour une grande part ses dynamiques de transformation s'insèrent dans des systèmes de gouvernance mêlant sphères publiques et privées.

C'est bien d'ailleurs l'un des enjeux majeurs de l'École urbaine de Sciences Po que de développer une culture professionnelle « trans-organisationnelle », formant des jeunes aussi efficaces et pertinents chez un major du BTP que dans le cabinet d'un maire, dans une agence régionale de santé ou un cabinet de paysagistes, chez un promoteur immobilier ou un bureau d'études spécialisé en débats publics, dans une agence locale de l'énergie ou un cabinet de consultants, dans une start-up inventant des applications numériques pour la mobilité « intelligente » ou chez un assureur en risques urbains, dans une association de lutte contre l'habitat indigne ou une entreprise de mobilier urbain, dans un grand groupe de services urbains français à l'étranger ou un établissement public d'aménagement francilien, dans un organisme international ou une chambre de commerce.

DES « FABRICANTS » DE POLITIQUES PUBLIQUES POUR LES VILLES ET LES TERRITOIRES

L'action urbaine est affaire collective. Il y a donc nécessité de coordination, de coalition, de négociation. Mais le temps n'est plus aux chefs d'orchestre, comme cela a pu être le cas lorsque les ingénieurs des Ponts inventaient la planification urbaine à la française, dans les années soixante-dix, ou aujourd'hui encore lorsque les mises en scène médiatiques magnifient la figure de l'architecte. Il faut des intégrateurs, agiles dans l'organisation des interfaces, aptes à l'intermédiation, rompus à l'interdisciplinarité, à l'aise dans les polyphonies.

L'École urbaine de Sciences Po a pour vocation pédagogique première de former ces acteurs des politiques publiques, coproducteurs d'interventions collectives mobilisant des disciplines et des compétences variées, œuvrant au sein d'organismes publics et privés diversifiés. Cela suppose moult savoirs, savoir-faire et savoir-être. Décoder les modes de raisonnement des différentes parties-prenantes pour faciliter les dialogues et les collaborations ; analyser et comprendre les situations (les « jeux d'acteurs » comme les terrains d'intervention) ; les rendre intelligibles, par les mots, par les chiffres, par les médias ; élaborer des stratégies d'action, par les projets, par les plans, par les programmes, par les

politiques sectorielles et transversales... Toutes ces tâches font partie du travail du fabricant de politiques publiques.

Cela nécessite aussi de savoir « problématiser ». Trop souvent, les questions urbaines reçoivent un traitement « technocratique », en ce sens que des solutions sont proposées avant même que les problèmes aient été évoqués et énoncés. Les sciences sociales assurent cette mise en problème des situations.

Mieux qu'un généraliste alerte, l'étudiant formé à l'École urbaine de Sciences Po sera un spécialiste de l'action publique territoriale, doté de savoir-faire pointus et de compétences spécifiques fournies par sa solide formation en sciences économiques, politiques et sociales.

L'ÉCONOMIE ET LA SOCIOLOGIE POUR INVENTER LES POLITIQUES PUBLIQUES

On oublie trop souvent que les politiques publiques ne sont pas données *a priori*, mais qu'elles se construisent à l'aune de leurs enjeux socio-économiques et de leur portage sociopolitique ; qu'elles ont besoin d'outils, de méthodes qui vont les formater, les valider, les mettre en œuvre. Il en va des politiques concernant les villes et les territoires comme des autres.

Ainsi, les questions d'hygiène ont été au fondement de l'urbanisme. La santé publique devient aujourd'hui une préoccupation majeure dans maintes villes du monde. Inventer les politiques locales *ad hoc* passe d'abord par une analyse, une compréhension et une problématisation des phénomènes afférents.

Il existe par ailleurs des liens entre les politiques urbaines et territoriales d'une part, les politiques économiques et sociales d'autre part, liens souvent mal appréhendés en France compte tenu du caractère par trop cloisonné des interventions publiques. Et pourtant : les questions immobilières ne sont pas étrangères aux crises économiques ; les difficultés de la vie quotidienne, en Europe comme en Afrique, ont nom transport, inconfort, bruit, pollution ; la sobriété énergétique se joue en partie dans les villes ; les inégalités s'évaluent au prisme de la métropolisation... Là encore, l'économie et le social structurent la question urbaine.

L'économie et la sociologie ont donc toute leur place dans l'École urbaine. Elles sont garantes du bien fondé des politiques publiques comme de la pertinence des visions du monde portées par l'action territoriale. Elles soulignent que bien des problèmes des sociétés contemporaines ne sont pas « gouvernés ». Et qu'énoncer de nouveaux paradigmes (économie de la connaissance, transition écologique...) ne suffit pas à transformer les politiques publiques.

LA SCIENCE POLITIQUE POUR « GOUVERNER » L'ACTION URBAINE

L'urbain est donc affaire de *policies* mais aussi de *politics*. La « petite fabrique » de l'action territoriale ne peut s'exonérer de son rapport au politique, associé à différentes formes d'action collective, des partenariats publics privés aux mouvements de protestation. Les étudiants doivent bien connaître le monde politique et ses modes de fonctionnement, les systèmes de pouvoir, les doctrines partisans. Démocratie, propriété, citoyenneté, urbanité, droit... Les valeurs ne sont jamais loin lorsque l'on parle de la ville. Les idées et les intérêts organisent les positionnements et les stratégies.

L'étude tant théorique que pratique des relations entre savoir et pouvoir, entre expertise et décision, permettra également aux futurs professionnels de la ville et des territoires de mieux appréhender leur propre rôle. Acteurs publics ou privés, ils auront à dialoguer avec des élus, à les convaincre, à négocier avec eux. Le mieux qu'un expert puisse apporter à un homme politique est d'élargir ses marges de manœuvre, ses capacités d'action.

Gouverner l'action publique, c'est aussi parfois aider à mieux porter la parole des territoires ou des groupes sociaux qui échappent aux processus institutionnels de représentation. Il faut apprendre à s'en préoccuper.

Enfin, les questions des rapports entre institutions publiques et entreprises privées devront être traitées avec une attention particulière, tant elles paraissent conditionner l'évolution des modes de fabrication de la ville. Acteurs voire producteurs de la gouvernance urbaine, les professionnels gagneront à s'être acculturés aux enseignements de la science politique sur le pouvoir local et sur la gouvernance.

QUESTIONS DE GOUVERNANCE

Ni école d'architecture, d'ingénieurs ou de commerce – même si toutes ces approches seront présentes – l'École urbaine a pour objet les dynamiques d'urbanisation, les transformations des villes et des métropoles. Villes et métropoles sont des questions politiques : comment vivent ensemble des populations hétérogènes et mobiles, comment sont résolus les conflits ? Comment donner une direction à ces ensembles urbains, comment organiser les investissements massifs nécessaires à leur équipement, comment inventer un développement durable ? Comment améliorer les conditions de vie des habitants ou les sortir de la pauvreté ?

Qui gouverne ? Qui est gouverné ? Qu'est-ce qui est gouverné ou n'est pas gouverné ? Comment ces villes sont-elles gouvernées ? Comment s'organisent, protestent, influencent, contestent les groupes d'intérêt ? Comment s'effectuent les démarches de planification, selon quelles idées, avec quels acteurs, quels instruments, quels résultats ? Qui gouverne quand personne ne gouverne ? À qui appartient le foncier ? Comment fonctionnent les relations entre acteurs publics, entreprises (promoteurs, constructeurs, gestionnaires de services ou autres) et secteur associatif ? Que font les associations ? Et quelle est la place des habitants, des citoyens dans la ville ?

Dans la majorité des pays, les Etats ne disparaissent pas mais les modes d'exercice de l'autorité politique évoluent pour donner souvent plus de ressources, de compétences, de légitimité aux élites urbaines. Dès lors, quelle décentralisation se met en place ? Avec quelles ressources financières ? Comment se structurent les modes de gouvernance urbaine ? Qu'est-ce qui est produit ? Pour qui ? Comment est assurée la production de l'ordre politique et social ? Quel sort réserve-t-on aux pauvres et aux populations discriminées ? Qu'apprennent les dynamiques démographiques sur les besoins futurs en logements et en équipements, sur les mixités en devenir ? L'Etat providence devient-il urbain ? Quel est le côté « noir » de la gouvernance ? Corruption, clientélisme, échec des politiques publiques, fragmentation et incapacité collective de mise en œuvre ?

Les métropoles sont des concentrés de technologies, de systèmes de pilotage automatique créés à partir de masses de données. Qui pilote la *cyborg city* ? Les métropoles sont organisées par des flux, des groupes d'intérêt, des élites, des réseaux techniques, des grandes firmes. Sont-elles démocratiques ? Que pèsent les citoyens ? Quelles formes prennent la participation ou la contestation politique ? Les territoires sont-ils encore gouvernés par des régulations politiques ?

Autant d'interrogations et de problématiques au cœur des intérêts de l'École urbaine de Sciences Po. La gouvernance urbaine et métropolitaine constitue son fil rouge.

L'HISTOIRE ET LA GÉOGRAPHIE POUR PARTAGER LES CULTURES URBAINES

Elaborer et mettre en œuvre des politiques territoriales, c'est agir sur une matière concrète, l'espace, sur une construction culturelle, la ville. Cette double dimension ne peut être ignorée des étudiants de l'École urbaine de Sciences Po, et ne peut être réservée aux seuls urbanistes patentés. Il y va non seulement des capacités de dialogue avec les concepteurs spatiaux (architectes, paysagistes, designers urbains, constructeurs) mais aussi de la pertinence de l'action urbaine.

La géographie apprend les notions de lieu, de distance, de limite, de mobilité, de flux, d'interaction... tout ce qui permet de formaliser, visualiser, cartographier, schématiser, les fonctionnements et mutations des territoires. L'histoire, pour sa part, rappelle que l'espace est du temps cristallisé ; et que les villes ont leur histoire, singulières et situées, et leur permanence. Sur ce point, l'école française de typo-morphologie propose des analyses précieuses et originales.

L'urbain s'ancre dans des représentations, que la littérature, l'art, le cinéma, contribuent à établir et transformer. Et chacun – élu, habitant, expert – confronte ses propres expériences de la ville sensible à ces modèles. Ces cultures urbaines, collectives et individuelles, ne sont pas sans effet sur les décisions publiques comme sur les doctrines techniques.

On ne saurait devenir un bon fabricant de politiques urbaines sans s'intéresser un tant soit peu au système d'irrigation de Petra, à la fresque du « bon gouvernement » de Sienne, au Feng shui chinois, au régime foncier londonien, à la criminalité dans les favelas brésiliennes, aux rues de Bamako, au système d'adressage japonais... et aux taxis collectifs d'Istanbul !

DES MANAGEURS URBAINS POLYVALENTS

Les fondements socio-économiques procurent du sens à l'action. Culture urbaine et culture politique lui accordent sa justesse. Le plus difficile reste à faire, et à apprendre : organiser l'action pour la mettre en œuvre. Les américains désignent cette tâche par le terme de *planning* : planifier, certes, mais aussi et surtout mobiliser les acteurs, négocier, convaincre, anticiper les difficultés, gérer les conflits...

Pour ce faire, il faut sinon parler du moins comprendre plusieurs langues : celles du juriste, du financier, du technicien... mais aussi celles des « profanes », habitants, travailleurs, usagers. C'est une question de posture, d'un savoir-être propice à l'écoute. Mais c'est aussi l'assimilation de formes de pensée, de grilles d'analyse. Avoir le réflexe du droit, comprendre la logique juridique, sans pour autant devenir un spécialiste de la jurisprudence sur les permis de construire en zone inondable... Compter en nombre d'hectares et de m² de bureaux, même si on ne travaille pas dans une société d'aménagement.

Ce rôle de manager urbain implique en outre des savoir-faire que d'aucuns ont certes appris « sur le tas » mais pour lesquels on dispose aujourd'hui de ressources pédagogiques performantes (y compris les jeux de loisirs⁴ ou « sérieux ») : techniques de négociation, débats publics, stratégies d'information, etc. La maîtrise précoce de cette boîte à outils peut constituer un avantage comparatif non négligeable pour la formation, même si l'expérience reste un ingrédient essentiel pour devenir – au-delà du cursus initial – un manager d'excellence.

⁴ Une toute récente production d'Ubisoft, *Watch Dogs*, met en scène un personnage se déplaçant dans Chicago, capable de contrôler les infrastructures physiques et numériques de la ville. Le jeu de simulation *Sim City* a pour sa part initié nombre d'adolescents à l'urbanisme et la gestion urbaine, dans une ville en croissance. Le *Cycle d'urbanisme* forme depuis plus de vingt ans ses étudiants à la mise en œuvre (foncier, immobilier) de projets d'urbanisme à l'aide du jeu Urbacs, qui inclut désormais des calculs de production de Gaz à Effets de Serre.

Le manager se trouve aussi, parfois, confronté à des cultures organisationnelles figées, peu propices à l'innovation. Il ne faut pas négliger d'équiper intellectuellement les étudiants pour qu'ils sachent agir de manière positive dans ces situations *a priori* peu favorables à l'esprit de polyvalence et de transversalité.

UNE CULTURE DU CHIFFRE A DÉVELOPPER

Les étudiants de Sciences Po sont censés savoir lire et écrire... Il convient d'honorer cette réputation. Il faut aussi les aider à être à l'aise avec les expressions visuelles : le croquis du paysagiste, la maquette 3D de l'urbaniste, la vidéo du sociologue, la pyramide du démographe, la carte du géographe.

Mais une autre lacune est à combler : le « calcul », en complément de la lecture, de l'écriture, voire du dessin. Cette culture du chiffre s'avère peu présente dans bien des formations en sciences sociales, dans une société qui pourtant use et abuse des discours quantifiés. Cet apprentissage du chiffre ne vaut pas hymne au numéraire ! Il doit inculquer la familiarité avec les statistiques et les indicateurs, pour en comprendre la relativité et en évaluer la rigueur. Il doit aussi aider à dépasser les appréhensions à l'égard des bilans comptables, du calcul économique, des finances publiques.

Ce langage n'a sans doute pas le monopole de la rationalité mais c'est justement sa maîtrise qui permet de lui concéder sa juste place au sein des processus de décision. Et ce réflexe de l'analyse économique des politiques et des projets doit irriguer l'ensemble des enseignements qui s'y prêtent.

3. UNE OFFRE DE FORMATION DIVERSIFIÉE ET INNOVANTE

L'École urbaine de Sciences Po a vocation à proposer une offre de formation étoffée, tant du point de vue de la nature des cursus (masters, post-masters, Executive master, parcours recherche) que de leur contenu thématique ; une offre professionnalisante et intellectuellement exigeante, structurée par la pratique, la comparaison et la combinaison des échelles locales et transnationales, en français et en anglais. Ce positionnement constitue un facteur de visibilité, en particulier internationale, mais aussi un gage de pertinence intellectuelle, par le rapprochement de démarches à rendre complémentaires plus que concurrentes : stratégie territoriale vs conception de projet, action publique vs logique de marché, procédures formelles vs démarches créatives, management vs approches critiques, enseignements techniques de l'urbanisme vs conception de l'action collective urbaine...

Les regards différenciés sont valorisés. Les professionnels préparent au marché de l'emploi, dans ses métiers actuels au sein des secteurs publics, privés, associatifs, au sein des organisations et des entreprises ou des associations transnationales. Ils contribuent aussi à la comparaison et à la prise de distance des étudiants par rapport aux savoirs conceptuels. Les chercheurs aident à la distanciation critique par rapport aux discours et aux pratiques mais ouvrent aussi des pistes sur les marchés du travail. Les expertises techniques et politiques se répondent pour anticiper les enjeux des villes de demain. Les bases disciplinaires structurent la pensée, une culture urbaine transversale et internationale offre les décalages nécessaires à la créativité. Les synergies entre cursus fournissent une fructueuse expérience du travail coopératif et une indispensable appréhension de la multiplicité des logiques d'acteurs.

LA DYNAMIQUE DES FORMATIONS EXISTANTES

L'École urbaine s'appuie d'abord sur un ensemble de formations existantes de référence sur les questions urbaines. La création de l'École est l'occasion de proposer de nouvelles formations, de renforcer l'internationalisation, de mutualiser des cours, de lancer des innovations, de revoir les formes d'évaluation.

Les masters de l'École urbaine sont le résultat de projets professionnels et intellectuels de formation des étudiants au sein de Sciences Po, marqués par un très fort encadrement pédagogique et la mobilisation d'équipes. Ils ont été structurés à partir de l'analyse du marché du travail, des évolutions du domaine, des échanges avec les professionnels, des travaux sur le développement économique des territoires et l'analyse des politiques publiques, de l'aménagement et de l'urbanisme, des recherches sur les organisations, la décentralisation, les réseaux de services urbains, la ségrégation sociale et ethnique, les conflits urbains, la planification urbaine, la décentralisation et la gouvernance. Ils mobilisent des équipes d'enseignants académiques et professionnels, des tuteurs, des commanditaires.

La formation la plus ancienne est le *Cycle d'urbanisme* de Sciences Po, créé en 1969 au sein de Sciences Po puis animée par Hubert Astier et Pierre Gaudez. Avec Michel Micheau, qui en prend la direction en 1979, il s'est ensuite inscrit dans le champ de l'expertise et des pratiques professionnelles, essentiellement dans un cadre français. Avec près de quarante étudiants chaque année, cette formation se caractérise par une procédure de recrutement spécifique et la diversité des âges, des profils et des expériences des étudiants qui en font toute la richesse. Le master se déroule sur trois semestres et forme des urbanistes, professionnels de la fabrication de la ville. Il comprend des cours de formation commune, des cours techniques ayant trait à l'aménagement, l'habitat, l'économie et la conduite des

opérations, la conception du projet urbain, quelques cours transversaux de sciences sociales sur la ville et l'urbanisme. La mise en place d'une démarche active à travers des ateliers de projets urbains est le cœur de la pédagogie. Au second semestre, les étudiants font un choix de spécialisation technique et professionnelle, tandis qu'ils consacrent deux jours par semaine au groupe de travail encadré. Au troisième semestre, les étudiants sont en stage.

Le réseau d'environ 1500 anciens et la dynamique association des anciens Sciences Po Urba (et Sciences Po Urba Juniors) constituent un atout majeur pour la formation bien reconnue sur les marchés du travail.

Les masters actuellement intitulés d'Affaires urbaines, qui regroupent un peu plus de 250 étudiants, ont pour vocation de former de jeunes professionnels des politiques urbaines et de la gouvernance, en France, en Europe et dans les grandes villes mondiales, en combinant forte professionnalisation et exigence intellectuelle en termes de conceptualisation, de connaissances des évolutions urbaines et des outils méthodologiques.

Au moment de la création du master *Stratégies territoriales et urbaines (STU)*, c'est un projet nouveau pour Sciences Po porté par Patrick Le Galès, puis Brigitte Fouilland, une équipe de chercheurs et un réseau de professionnels. Il s'agit de combiner très tôt dans la formation une logique professionnalisante (projets collectifs pour un commanditaire, enseignements et ateliers menés par des professionnels) et une formation intellectuelle de haut niveau, pour un monde professionnel des territoires et des villes qui s'est autonomisé par rapport à l'Etat. Cette équipe a également créé les autres masters d'Affaires urbaines.

Le master STU, qui a fait suite en 2003 à la Majeure *Ville* du diplôme de Sciences Po, est centré sur l'analyse des villes et territoires à l'échelle française et européenne. Il forme aux métiers stratégiques et opérationnels de la ville et des territoires. Le pilotage de l'action publique urbaine nécessite des capacités d'« ensemblier », apte à élaborer et conduire des politiques publiques et des projets articulant les échelles (région, territoire transfrontalier, métropole, intercommunalité, ville, quartier), mettant en cohérence les logiques des différents acteurs publics et privés (élus, administrations, services publics, sociétés privées, établissements financiers, associations, habitants qui participent et se mobilisent) et les supports qu'ils utilisent (finances et gestion, méthodes quantitatives, architecture...).

Urban policy est un double diplôme *Stratégies territoriales et urbaines* / London School of Economics créé en 2006 par Ian Gordon à la L.S.E et Patrick Le Galès à Sciences Po. Sciences Po et la L.S.E. ont décidé d'unir leur notoriété et la qualité de leurs enseignements pour offrir à des étudiants français et internationaux de niveau Bachelor dûment sélectionnés un double master en politiques et stratégies territoriales et urbaines (Master in *Urban Policy*). Il comprend une petite vingtaine d'étudiants par an. Ce programme a vocation à former, en deux ans, de jeunes professionnels désireux de s'orienter vers les métiers liés à la stratégie des territoires et des villes, tout en leur offrant une approche européenne et internationale de ces problématiques. Il permet donc à une vingtaine d'étudiants français et internationaux d'effectuer une première année au Master STU à Sciences Po et une seconde année à la L.S.E, en *Urban Policy*. Charlotte Halpern est la responsable scientifique de ces filières STU et *Urban Policy*.

Le master *Governing the Large Metropolis (GLM)*, créé en février 2010 par Patrick Le Galès et Brigitte Fouilland, entièrement en anglais, est consacré à la formation sur la gouvernance des très grandes métropoles mondiales (donc en dehors de l'Europe).

Ce master a pour but de former de jeunes diplômés à travailler sur les enjeux de politiques publiques dans les très grandes métropoles du monde à l'extérieur de l'Europe. Les villes mondiales qui se développent très rapidement dans le Nord comme dans le Sud suscitent de nombreuses questions et

doivent faire face à des défis immenses. L'échelle et la vitesse du développement de ces villes sont prises en compte dans ce programme. Celui-ci inclut le développement économique, la pauvreté, les bidonvilles, les enjeux de santé, de logement, l'innovation technique et sociale, le management des risques, les questions d'infrastructures, d'eau, de traitement des déchets, de marché du travail formel et informel, de développement soutenable et de participation démocratique. Gouverner les populations de ces villes, divisées et organisées en classes, niveaux de revenus, religions, origines ethniques, genres, devient de plus en plus difficile dans un monde globalisé où les opportunités de mobilité, de mise en réseaux, d'interdépendances, rendent les approches classiques du gouvernement et des politiques publiques en grande partie obsolètes. La responsabilité scientifique du master *Governing the Large Metropolis* a depuis son origine été confiée à Tommaso Vitale.

Ces masters⁵ recrutent des étudiants en formation initiale, en provenance du collège universitaire de Sciences Po, de procédure d'admission française et de procédure internationale⁶. Cet ensemble représente 242 étudiants en 2013-2014 dont 137 en STU, 18 en doubles diplômes, 85 en GLM, soit une augmentation de 190 % depuis 2007 en STU et de 159 % sur l'ensemble des trois masters depuis 2010.

In Situ, l'association des anciens des masters d'affaires urbaines, contribue par ses services et activités (annuaire rassemblant les coordonnées de près de 500 professionnels, voyages, expositions, conférences) à l'animation d'un dynamique réseau.

NOUVELLES PERSPECTIVES ET SYNERGIES DE L'ÉCOLE

La création de l'École urbaine de Sciences Po est l'occasion de faire évoluer les formations, de diversifier l'offre et de devenir une référence internationale.

La création de l'École est l'occasion de prendre pied dans la formation continue. L'équipe a travaillé à la création d'un Executive master en français intitulé « Gouvernance métropolitaine », en lien étroit avec la direction de la formation continue. Sa création a été votée par le Conseil de Direction de Sciences Po en novembre 2014 et il ouvrira en avril 2015. Le projet a été confié à Patrick Le Lidec, chercheur CNRS au Centre d'Etudes Européennes de Sciences Po, l'un des meilleurs spécialistes français de la décentralisation. Il a une expérience importante de formation. La préparation de ce master a mobilisé l'équipe de l'IHEDATE et notamment son directeur Philippe Estèbe, le *Cycle d'urbanisme*, les équipes des masters urbains et des professionnels. Cet Executive master a été construit en partenariat avec les masters d'Affaires urbaines de Sciences Po et le Cycle d'urbanisme. Il bénéficie des apports scientifiques du programme de recherche international « *Cities are back in town* » de Sciences Po et des expertises nombreuses effectuées par ses membres auprès d'un large réseau de partenaires.

La spécificité de ces approches converge dans ce cursus de formation : forte composante scientifique, mode de coopération transversal aux scientifiques et aux acteurs de terrain, vision croisée et interdisciplinaire à visée professionnelle. Empreinte de l'apport des sciences sociales et ancrée dans la réalité du secteur, la pédagogie mobilise activement les professionnels sur des travaux en grandeur réelle et fournit les clefs d'analyse permettant de répondre aux nouveaux enjeux des questions urbaines. Une méthodologie de projet collaboratif ou « métroprojet », accompagnée par un tutorat d'experts,

⁵ Site des masters urbains de Sciences Po : <http://www.sciencespo.fr/affaires-urbaines/fr/content/masters>

⁶ Une convention spécifique entre STU et GLM a été signée avec l'École Spéciale des travaux Publics qui souhaite proposer une formation complémentaire et avec une dimension internationale en politiques publiques et sciences sociales appliquées à la ville et au territoire à ses élèves ingénieurs. La première promotion a été diplômée en 2013.

prépare concrètement le participant à la conduite du changement en affaires urbaines. Inscrit d'emblée dans une perspective européenne et internationale et avec une organisation adaptée aux emplois du temps professionnels, le programme propose une vision transversale de la gouvernance métropolitaine qui permet au participant de se positionner face à la multiplicité des logiques des acteurs métropolitains. Cette perspective délibérément pluridisciplinaire – science politique, économie, géographie, démographie, urbanisme, sociologie des organisations – développe les compétences analytiques et facilite la prise de décision.

À moyen terme, en fonction du développement de l'École et de ses équipes, il est envisagé la création d'un *Executive master* en anglais. À court terme, en relation avec la formation continue, des modules de formation aux questions urbaines « sur mesure » de quelques jours sont élaborés au fur et à mesure. Ces contacts doivent constituer un réseau crucial pour le développement de cet *Executive master* en anglais.

Enfin, la création de l'École urbaine va permettre de faire évoluer les formations existantes. Un tronc commun rassemblera tous les étudiants en formation initiale. Il comprendra un cours d'histoire urbaine mondiale d'une part et un cours proposé par un professionnel (un élu, un architecte). Enfin, un MOOC « *Cities are back in town* » sera à disposition pour l'ensemble des formations. La culture urbaine doit devenir plus présente au sein des masters urbains, l'analyse des dimensions de politiques publiques et des enjeux transnationaux sera développée au *Cycle d'urbanisme*.

L'École va permettre la mise en commun de certains cours. Quelle que soit la langue d'enseignement du master, tous les étudiants seront amenés à suivre des cours en anglais. À l'inverse, les étudiants suivant un cursus en anglais seront encouragés à apprendre le français et à suivre des cours dans cette langue au semestre 3.

OUVERTURES THÉMATIQUES

Le changement d'échelle permis par l'École est également l'occasion de développer deux nouvelles pistes de manière expérimentale qui pourraient donner lieu à des parcours, filières ou formations plus autonomes dans le futur.

La première a pour objet les risques urbains. La question des risques urbains (risques naturels, technologiques, financiers, sociaux, politiques) fait l'objet de nouveaux savoirs, notamment structurés dans le champ de la recherche sous la direction d'Olivier Borraz, et de nouveaux métiers. Des professionnels de plus en plus nombreux investissent ces domaines et contribuent à modifier non seulement l'évaluation des risques urbains (du côté des assurances ou des investisseurs) mais aussi les politiques publiques, les règles et les modes de gouvernance de villes et de territoires. Des enseignements ont déjà été initiés dans les différents masters. Un ensemble cohérent de cours va être proposé à la rentrée 2015, en lien avec des chercheurs et des professionnels, à titre expérimental pendant deux ans. À terme, si le marché du travail paraît suffisamment prometteur, cela pourrait donner lieu à la création soit d'un master, soit d'une spécialisation « risques urbains ».

La seconde ouverture thématique a pour objet les villes africaines. Laurent Fourchard, chercheur FNSP au laboratoire *Les Afriques dans le Monde* (LAM) de l'IEP de Bordeaux, est l'un des meilleurs spécialistes mondiaux des questions de gouvernance des villes africaines et son équipe de recherche possède de nombreuses compétences. En parallèle, le programme « Afrique » du collège de Sciences Po est en développement et des négociations sont en cours avec Columbia pour renforcer les échanges et les formations sur les questions des villes africaines. Un accord est en négociation avec l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux qui va offrir une série de cinq enseignements placés au semestre 3 du

master GLM, ouverts aux étudiants de Bordeaux ainsi qu'à un petit nombre d'étudiants de GLM désireux de se spécialiser sur les villes africaines. Les questions de gouvernance des villes africaines sont centrales pour les programmes des différentes agences de l'ONU ou pour la Banque Mondiale. L'École urbaine de Sciences Po va résolument investir ce terrain.

UNE INTERNATIONALISATION À RENFORCER

La création de l'École est l'occasion de donner une visibilité considérable aux activités de formation et de recherche urbaine de Sciences Po. D'ores et déjà, les premières esquisses de l'École présentées devant des publics étrangers attirent l'attention.

La force du projet réside dans la combinaison de la formation initiale et de la formation continue, la coexistence de masters en français et en anglais, des enseignements à différentes échelles, différentes combinaisons d'exercices et de formation combinant professionnels et chercheurs, la mobilisation d'un groupe très motivé de professionnels vacataires et d'un groupe dynamique de chercheurs comparatifs internationaux. Cette capacité d'action collective et de cohérence autour d'un projet d'École, comprenant un projet intellectuel, est assez rare, d'autant que l'École urbaine de Sciences Po se différencie clairement des écoles d'architectes, de planning. Le positionnement est original et les réussites des étudiants sur les marchés du travail à différentes échelles suscitent de nombreux intérêts.

Pour l'instant, les coopérations internationales sont extrêmement développées sur les questions de recherche (activités du groupe *Cities are back in town*). Elles sont amenées à se développer pour les masters au delà du double diplôme Sciences Po/L.S.E et de l'accord avec la Bocconi. Cette internationalisation passe par des recrutements plus importants d'étudiants étrangers et de professeurs étrangers (sans doute au delà de l'Europe ou des Etats-Unis). Les chercheurs enseignants au cœur de l'École interviennent régulièrement pour des écoles d'été et des formations spécifiques, notamment à Delhi (Université d'Ashoka) et en Europe. Les priorités de l'École seront les suivantes :

- Créer environ deux doubles diplômes en Europe, l'un en Europe orientale (ou Istanbul), l'autre avec une université européenne (Barcelone, Helsinki, Stockholm ou Copenhague).
- Développer des relations systématiques avec Columbia, université partenaire privilégiée de Sciences Po. Barnard College (le *college undergraduate* de filles de Columbia) a un programme urbain en pleine expansion qui recouvre également Columbia College. Un accord est en cours de négociation pour présélectionner les étudiants de Barnard qui voudraient faire un des masters urbains. Par ailleurs, les échanges seront renforcés avec le programme urbain de SIPA. Des accords similaires sont envisagés avec UCLA grâce à Michael Storper.
- Compte tenu des liens approfondis dans le cadre de programmes de recherche, des échanges ou des diplômes communs sont envisagés avec des universités qui ont un partenariat poussé avec Sciences Po ou la COMUE, à savoir l'université de San Paolo (département de Science Politique, département de planification urbaine et centre d'études métropolitaines) et le Colegio de Mexico. Dans un deuxième temps, les coopérations avec l'Asie et notamment Delhi, Singapour, Shanghai et Tokyo ont été esquissées. D'autres avec Chicago.
- Enfin, dans le cadre du programme « Villes africaines », des coopérations approfondies sont développées avec l'université de Pretoria, qui doivent être précisées.

UN PARCOURS RECHERCHE PROMETTEUR

De manière innovante au sein de Sciences Po, l'École développe un parcours recherche en expérimentation depuis quelques années.

Certains étudiants souhaitent en effet s'orienter vers une carrière universitaire mais de nombreuses organisations internationales (Agences de l'ONU, Banque mondiale), ONG ou consultants exigent désormais également un doctorat. La thèse peut donc être envisagée dans un but professionnel.

Aujourd'hui une trentaine de diplômés des masters STU et GLM et une dizaine du *Cycle* sont inscrits en thèse à Sciences Po ou dans d'autres Universités françaises et internationales. Cette expérimentation a apporté la preuve d'une excellente qualité des thèses soutenues.

Ceci est rendu possible par le parcours recherche en sociologie ou en science politique proposé dès le second semestre de la scolarité, organisé en lien avec l'École doctorale de Sciences Po. Le parcours Recherche implique la rédaction d'un mémoire de recherche au cours du quatrième semestre, en lieu du stage professionnel. Le mémoire est réalisé sous la supervision d'un chercheur membre ou associé au programme *Cities are back in town*. Les étudiants effectuent leur mémoire soit en France dans les laboratoires de Sciences Po ou laboratoires partenaires, soit comme c'est obligatoirement le cas en GLM et possible en STU, à l'étranger, accueillis par les centres de recherche partenaires de Sciences Po et des masters d'Affaires urbaines. Par exemple, en 2014-2015, les étudiants seront accueillis par les centres de recherche partenaires de Columbia University (New-York, Etats-Unis), Wits University (Johannesburg), American University à Beirut et l'Université de Montréal.

Pour les étudiants internationaux effectuant un stage en semestre 4, il existe aussi la possibilité d'écrire une *Professional dissertation* (mise en expérimentation depuis deux ans) qui combine les exigences du rapport de stage (sujet choisi dans le terrain du stage) avec celle d'un mémoire (une centaine de pages à partir d'une question de recherche) et permet également de postuler en thèse dans les universités internationales.

4. DES DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉREUX ET PERFORMANTS

L'École urbaine affirme sa détermination d'être un véritable lieu de formation, qui repose sur les exigences de contenus et les apports de la recherche, et trouve sa traduction dans la mise en place d'une pédagogie ambitieuse. La qualité, la disponibilité, la renommée, l'insertion dans des réseaux nationaux et internationaux des enseignants, qu'ils soient chercheurs ou professionnels, est bien entendu le point de départ de l'excellence.

Cette garantie de l'excellence autorise l'ambition pédagogique : multiplier les formes d'apprentissage, pour que chaque étudiant renforce ses prédispositions et comble ses lacunes ; associer des compétences (apparemment) antagonistes plutôt qu'unifier un formatage intellectuel. Cela suppose de raisonner en dualité : apprendre la rigueur mais aussi la curiosité, transmettre des cultures « métiers » tout en élevant les capacités d'innovation, inculquer des cadres d'analyse solides... et en fournir les éléments de déstabilisation ; développer la rationalité du chiffre mais aussi la sensibilité de l'expérience ; conforter les qualités de communication écrite et oral sans négliger l'ouverture aux modes innovants de représentation et d'expression.

Il s'agit également d'inventer un véritable accompagnement des étudiants qui proviennent de cursus différents : collège universitaire de Sciences Po, procédure d'admission française (universités, classes préparatoires aux grandes écoles, écoles d'ingénieurs et de management, etc.). Cette diversité amène à construire un cursus qui répondra aux trois dimensions de la formation intellectuelle, personnelle et professionnelle, seules garanties d'un accès au marché du travail dans de bonnes conditions.

En ces matières, travaux collectifs et confrontations avec les mondes professionnels constituent des accélérateurs et des accumulateurs d'apprentissage très efficaces. Leur fécondité pédagogique passe par la mise au point de partenariats dont la nature peut être diversifiée mais dont la pérennité doit être garantie. Il convient également d'encourager des modalités de collaboration audacieuses entre types d'expertise, dépassant les postures traditionnelles du praticien conservateur et du théoricien critique.

GÉNÉRALISTES ET SPÉCIALISTES

À Sciences Po, la formation urbaine offre une claire spécificité par rapport à d'autres formations plus techniques à certains métiers de la ville, notamment dans les écoles d'ingénieurs, d'architecture, de management. Centrée sur une approche pluridisciplinaire en sciences sociales (sociologie, science politique droit, économie), elle permet aux étudiants d'acquérir une capacité d'appréhender les phénomènes urbains dans leur transversalité, de comprendre la logique des acteurs publics et privés de la ville, d'apprendre à analyser des situations et proposer des modes d'action.

La crainte d'un marché du travail plus resserré et plus concurrentiel pourrait amener à s'interroger sur la nécessité de doter les étudiants d'une spécialisation plus technique. En réalité, l'École urbaine ne se définit pas par une formation de « généralistes » mais de spécialistes de l'action publique urbaine, de la coordination, de la mise en relation, de la création d'une capacité collective de réflexion, de mobilisation des acteurs et de mise en œuvre des politiques publiques. L'objectif est de permettre aux étudiants de s'exprimer dans le langage des différents acteurs de l'urbain, de jouer les « passeurs » capables de faire

dialoguer et de construire des stratégies territoriales et urbaines. La dimension internationale de l'École permet en outre d'imbriquer les apports de l'international à la connaissance des milieux nationaux, non pas seulement comme de « bonnes pratiques » mais comme un moyen de développement par inspiration réciproque des modèles.

Dans cette affirmation de transversalité, l'École proposera des enseignements mutualisés, communs à tous les masters de l'École, offrant une source de réflexion de fond portant notamment sur l'histoire urbaine, fondement des réalités contemporaines et sur les grandes disciplines des sciences sociales. Certains de ces cours pourront être, dans la mesure des possibilités matérielles et de la politique générale de la Direction des études et de la scolarité de Sciences Po, ouverts à des étudiants d'autres écoles et réciproquement, afin de diffuser la culture urbaine au sein de Sciences Po.

Les cours pourront être assurés par un ou plusieurs enseignants, cette deuxième formule pouvant aider les étudiants à clarifier des postures et des controverses sur les grands enjeux urbains et territoriaux en cours. Des études de cas – telles qu'elles se pratiquent dans les MBA – fabriquées en coopération entre chercheurs et praticiens, représenteraient une offre pédagogique également porteuse d'intelligibilité des situations complexes.

L'École poussera aussi les enseignements méthodologiques (cartographie, statistiques, démographie, enquêtes qualitatives, analyse des sources...), avec une montée en puissance des méthodes quantitatives et la généralisation d'une « culture du chiffre », aujourd'hui incontournable pour appréhender le développement urbain et territorial : lecture, exploitation et production de ces données sont indispensables. L'apprentissage de méthodes d'outils financiers et de gestion, de techniques de communication, de méthodologie de projet compléteront ces propositions.

Enfin les étudiants doivent être armés pour faire les choix professionnels qui les intéressent le plus : l'École proposera au sein des masters des choix d'enseignement formant des parcours. Ceux-ci resteront souples et progressifs afin de ne pas figer l'orientation trop précoce des étudiants, mais ils leur permettront de préciser leur orientation sur certaines régions (Afrique, Moyen-Orient, Amérique du Nord, Amérique latine, Asie, Europe, France) et sur certains domaines : développement économique, inégalités et politiques sociales, ville durable et infrastructures, aménagement et questions foncières, risques urbains. L'École offrira une formation juridique suffisamment poussée pour permettre aux étudiants qui le souhaitent d'envisager les concours de la fonction publique territoriale.

EXPERTISES SAVANTES ET PROFESSIONNELLES

La force de l'École urbaine est, dans la continuité du projet de Sciences Po, l'imbrication entre formation intellectuelle et professionnelle, la combinaison entre les apports de la recherche et du monde concret de l'urbain. Il ne s'agit pas de juxtaposer des enseignements assurés par des chercheurs ou des professionnels mais de travailler une pédagogie de l'aller - retour entre ces apports, de « couture » fine entre l'expérience des responsables des villes et territoires et les éclairages des chercheurs en sciences sociales français et internationaux.

L'objectif des masters est de développer de solides capacités d'analyse en sciences sociales, ancrées dans un excellent niveau de lectures d'ouvrages et d'articles scientifiques, et interrogeant simultanément et sans cesse la réalité du terrain, qui d'ailleurs interpelle constamment le chercheur. De manière concrète, cela se traduira aussi dans la production par les étudiants d'écrits scientifiques, *papers*, rapports de formes diverses dont certains seront valorisés auprès de chercheurs ou de professionnels, sur le site de l'École, voire publiées dans des revues. Tous ces travaux de réflexion, lecture et écriture ont pour but de mieux décrypter les situations réelles rencontrées dans les projets collectifs, les études de cas, les voyages d'études et les stages.

Trois exemples peuvent être donnés ici :

- Les ateliers, projets collectifs ou *capstones* consistent en un travail de réponse à la commande d'un organisme partenaire : tout au long du projet, le groupe d'étudiants, dans le but de mieux répondre à une demande énoncée souvent de manière assez concrète, se nourrit des lectures et apports théoriques afin de bien situer, analyser les réels besoins des commanditaires, le jeu des acteurs, et de produire une réponse certes parfaitement adaptée à la commande mais plus riche du fait de l'analyse dans laquelle elle est ancrée.
- Les voyages d'études réalisés dans chacune des filières (Cycle d'urbanisme, STU, GLM, Executive master) s'inscrivent dans la perspective de visites de terrains ou de chantiers, et de rencontres d'acteurs publics, privés, associatifs : il s'agit dans un cadre territorial et urbain concret de comprendre les enjeux, les politiques publiques mises en œuvre, les réalisations et productions concrètes. Grâce à l'attention pédagogique portée à la qualité des questions posées par les étudiants aux interlocuteurs et grâce à la rédaction et l'élaboration collective d'un rapport analytique de voyage, comprenant des comptes rendus et des « lettres d'étonnement », les grilles de lecture des sciences sociales sont utilisées pour questionner les observations faites sur le territoire choisi pour le voyage.
- Enfin tous les étudiants de l'École produiront un rapport à l'issue du stage effectué au dernier semestre de leur formation. La règle de ce rapport est le choix d'une problématique, choisie en accord avec le maître de stage et la direction du master, qui porte certes sur une question rencontrée par l'étudiant dans le cours de son stage mais qui est traitée à l'aune des sciences sociales et fait l'objet d'une mise en contexte conceptuelle et d'un traitement professionnel. Les étudiants internationaux peuvent, sous certaines conditions, renforcer encore l'approche problématique et théorique dans une *Professional dissertation* d'un volume plus important.

DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES ET ACCÉLÉRATEURS D'EXPÉRIENCES

L'École ne reniera pas l'exigence intellectuelle de l'enseignement traditionnel, fait de lectures approfondies, d'un niveau de connaissances élevé et pointu, de travaux écrits d'excellente qualité, d'aisance dans l'expression orale. Le renforcement de ces indispensables compétences passera non seulement par des cours classiques mais aussi par des processus pédagogiques innovants, valorisant la créativité et la production individuelle et en groupe comme l'a fait depuis son origine le *Cycle d'urbanisme*.

En effet, des demandes nouvelles s'expriment dans les contenus (apprentissage et réflexion sur les outils informatiques et les enjeux très divers du numérique), les questions posées aux villes (montée des inégalités, impératifs de la durabilité du développement, nouveaux contextes démographiques, contraintes financières, foncières et immobilières) qui nécessitent des formations plus interactives et rapidement évolutives. Les étudiants doivent aussi acquérir un savoir-être, adopter une posture et des comportements adaptés au monde dans lequel ils vont travailler, réfléchir à l'engagement que revêtent ces professions urbaines.

Les voyages d'études, stages, ateliers, études de cas et projets collectifs constitueront donc un ensemble d'expériences servant de révélateurs personnels et collectifs aux étudiants tout en accélérant leur formation en sciences sociales par cet aller-retour constant, et approfondi, avec le réel.

Un véritable accompagnement pédagogique est la garantie de cet aller-retour entre sciences sociales et expériences de terrain. Des étapes claires marqueront donc la progression. À leur arrivée à l'École, la session de rentrée qui accueille les étudiants a pour vocation d'introduire l'année sur un thème (par

exemple « la nature en ville », « villes et changement climatique »), en présentant déjà cet aller-retour par l'alternance entre des interventions scientifiques, des visites de terrain et la production par les étudiants d'un reportage photo ou vidéo.

Dès le premier semestre pour le *Cycle d'urbanisme* et le master STU, le second pour GLM, les étudiants entament leur projet collectif. En fin de semestre, tous les étudiants de l'École produiront un bilan personnel de leur année, décrivant le chemin effectué depuis leur entrée en master et faisant par écrit le point de leur projet professionnel.

Enfin, la démarche de recherche de stages est l'objet d'une méthodologie propre mise en place par les responsables pédagogiques tant sur la forme (CV, lettres de motivation, entretiens) que sur le fond : missions des stages, secteurs, structures. En relation avec les maîtres de stage, le rapport représente un document de fin d'étude significatif. Outre le Grand Oral commun à tous les étudiants de Sciences Po, l'École mettra en place pour chaque étudiant une étude de cas ou un projet de fin d'études en grandeur réelle, prévu en semestre 3, pour donner l'occasion aux étudiants d'avoir une production personnelle et de « faire leurs preuves » avant d'aborder le stage.

Afin de bien marquer la progression de l'étudiant au cours de son cursus, la création de l'École sera par ailleurs l'occasion de revenir sur les différentes formes d'évaluation demandées aux étudiants : plan, examen oral, études de cas, dissertation, *policy papers*, essai de recherche, vidéo, exercice de méthode, recherche documentaire, présentation orale devant des professionnels. La diversité des publics des différentes formations au sein de l'École est l'occasion de faire évoluer les validations, de les adapter de manière plus nette aux différents moments de leur formation pour en marquer la progression et de proposer des évaluations croisées. Ainsi lorsque les étudiants de STU doivent faire une maquette dans leur cours d'architecture, les architectes du *Cycle d'urbanisme* pourraient être mis à contribution. Ces accompagnements et évaluations croisées sont également envisageables, en certaines occasions, entre les masters STU, GLM et l'Executive master. Ce chantier sera prioritaire pour le lancement de l'École.

Dans le même esprit, la création de l'École sera l'occasion de proposer des « projets collectifs » mobilisant des étudiants de différentes formations (urbanisme et politique urbaine par exemple) mais aussi de différents niveaux. Les étudiants du *Cycle d'urbanisme* et de l'Executive master, d'origines plus diversifiées, ont ainsi vocation à participer à des projets collectifs avec les étudiants plus classiques de Sciences Po, voire à des appels à idées ou des concours d'urbanisme. Le pari de l'École consiste, dans la mesure du possible, à faire travailler, échanger les différents types d'étudiants en relation avec les différents mondes professionnels français et étrangers.

Toutes les occasions seront à utiliser pour porter attention aux relations au sein de l'École : créer des interdépendances entre enseignants, entre professionnels, entre chercheurs... et entre ces diverses catégories d'intervenants.

INSERTION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET PARTENARIATS

La définition des dispositifs pédagogiques mis en place témoigne de l'importance du monde professionnel dans la formation. Elle montre la nécessité de nouer des relations fortes, et de construire des partenariats avec des acteurs publics et privés. La visibilité de l'École urbaine permet d'envisager des relations plus amples et inscrites dans la durée.

La meilleure connaissance par les étudiants des débouchés professionnels s'impose : les « Rencontres des métiers du territoire et de la ville », préparées en coproduction avec les associations d'anciens et les étudiants actuels, permettent à des professionnels de témoigner de leurs missions concrètes et de leur mode de travail. L'École prévoit des formules complémentaires pour apprendre aux étudiants à connaître les métiers, telles que les journées « Vis ta vie avec ... » un professionnel de l'urbain. Les *job datings* sont organisés pour faciliter l'adéquation offre/demande entre étudiants et partenaires réguliers lors de leur recherche de stages. La collaboration et la synergie avec les associations d'anciens des masters (Sciences Po Urba, *In Situ*) dans l'organisation des événements « Insertion » renforce largement cette interrelation ; l'actualisation régulière de l'Annuaire des anciens permet de suivre le devenir des anciens, de trouver des appuis dans les recherches de stages, projets collectifs et emplois. L'École permettra de donner plus d'ampleur à ces événements.

Les collaborations créées à travers les voyages d'études, les stages et plus encore les projets collectifs ou *capstones* favorisent l'approvisionnement réciproque, la possibilité pour les partenaires de connaître la formation et les qualités des étudiants, de proposer des commandes de projets plus adaptées, leur fournissant des réponses meilleures.

L'affirmation appuyée du projet collectif comme élément central de la pédagogie, associée à l'élargissement du nombre d'étudiants, permettra d'affiner le déroulement du projet, particulièrement en proposant des formations *ad hoc* aux équipes. À raison d'une trentaine de projets collectifs par an, la visibilité des différentes formations de l'École va s'accroître, facilitant des partenariats plus durables : des schémas pluriannuels seront suggérés, pour passer de collaborations ponctuelles à une interrelation durable avec les partenaires qui soutiennent l'École.

Cette pérennité relationnelle est en outre un gage de sincérité dans les intérêts respectifs des uns et des autres, face à d'éventuelles craintes d'instrumentation des partenariats au détriment des objectifs pédagogiques.

Les résultats en matière d'insertion professionnelle sont donc bons dans les actuels masters. L'École maintiendra la diversité des débouchés vers l'urbanisme opérationnel, notamment pour le *Cycle d'urbanisme* mais aussi le développement économique et numérique, l'économie sociale et solidaire, l'habitat, l'action sociale, les transports et réseaux, l'environnement, le conseil en management ou en politiques publiques, la planification stratégique, la transition énergétique, l'audit, le tourisme, mais aussi dans l'administration, les cabinets politiques. Les questions de l'immobilier, du foncier, du montage financier des projets territoriaux, de la financiarisation de la ville, ainsi que les finances publiques locales, seront l'objet d'une attention particulière. L'École favorisera aussi des apprentissages en management et en outils de gestion afin d'ouvrir la voie à l'entreprenariat dans le secteur. Dans toute la mesure du possible, l'École mettra en place, en lien avec les associations d'anciens, des mécanismes de « service après-vente » permettant un suivi des parcours professionnels.

5. L'ÉCOLE URBAINE, LIEU PRIVILÉGIÉ D'EFFERVESCENCE INTELLECTUELLE

L'École urbaine de Sciences Po se veut un lieu de formation (formation initiale et formation continue) un lieu de recherche et de production intellectuelle, un lieu de professionnalisation et un lieu de débat intégré dans les débats français, européens et transnationaux.

Elle doit valoriser cette combinaison originale d'une offre de formation et d'un programme de recherche, et cette forte présence d'enseignants professionnels et de réseaux d'anciens bien structurés par le *Cycle d'urbanisme* et les masters urbains. Ce faisant, l'École urbaine sera en mesure de constituer une plate-forme attractive pour l'ensemble des parties prenantes de la fabrique des villes et des territoires.

« CITIES ARE BACK IN TOWN » : UN PROGRAMME DE RECHERCHE POUR LA FORMATION ET LE DÉBAT

La formation par la recherche, on l'a dit, favorise la distance critique, encourage l'approfondissement, apprend la rigueur (du vocabulaire, des concepts, des informations, de l'argumentation). Les chercheurs du programme « *Cities are back in town* » constituent un groupe très mobilisé pour le développement de l'École urbaine, très impliqué dans les formations, partie prenante de nombreux réseaux transnationaux de recherche.

Le programme « *Cities are back in town* » produit des travaux approfondis sur les processus d'urbanisation (économiques, politiques, sociaux, culturels) de manière systématique et comparée entre des villes et des régions urbaines structurées à la fois par des trajectoires historiques, des groupes sociaux et ethniques, des institutions et des conflits, ainsi que par des flux, des mobilités, et des circulations à différentes échelles.

L'équipe du programme se réunit de manière régulière dans le cadre d'un séminaire mensuel. Une collection de *Cahiers de recherche* favorise la diffusion, sous une forme souple, des travaux en cours, qu'il s'agisse des membres de l'équipe (chercheurs, doctorants) et des chercheurs invités à Sciences Po. Les étudiants des masters urbains sont associés aux activités de recherche et participent aux conférences organisées par le programme.

Les chercheurs sont en relation étroite et régulière avec des professionnels. À titre d'exemple, le programme a été associé aux initiatives de la mairie de Paris (trois colloques internationaux sur la gouvernance), à certains projets collectifs, ou aux activités d'association de lutte contre la discrimination ou aux réflexions des groupes Suez et Nexity. Ils sont aussi impliqués dans les démarches d'associations. Ces échanges réguliers entre professionnels (commanditaires de projets collectifs ou responsables d'ateliers) et chercheurs doit permettre à l'École urbaine de faire bouger les lignes et de produire des contributions dans les grands débats du domaine.

DES RÉSEAUX D'ANCIENS POUR ACCOMPAGNER LES MILIEUX PROFESSIONNELS

En parallèle de cette mobilisation académique, l'animation de l'École va passer par une série de conférences, comme l'ont fait le *Cycle d'urbanisme* ou les masters urbains mais de manière plus systématique et en relation étroite avec l'association des anciens du cycle d'urbanisme Sciences Po Urba et *In Situ*, l'association des anciens des masters STU et GLM. Ces conférences feront appel à des « grands témoins », acteurs privilégiés des transformations urbaines en France et à l'étranger.

La création de l'École sera l'occasion de créer des événements et de mobiliser les différents types d'étudiants au sein des grands débats en cours en France (le Grand Paris, la réforme territoriale, la réforme de la fiscalité, les effets de la rénovation urbaine, les innovations de l'économie sociale et solidaire), en Europe (la relance de la politique urbaine européenne, les suites du référendum écossais, la question catalane, le rattrapage des villes de l'Europe orientale et le déclin de certaines, les stratégies des grands investisseurs immobiliers, la circulation des nouvelles doctrines de l'aménagement et de la planification urbaine) et dans les grandes villes mondiales (stratégies de la Banque Mondiale, stratégies métropolitaines, investissements dans les infrastructures et les services urbains, formes de participation politique, évolution des bidonvilles, reproduction des inégalités, effet des technologies).

Beaucoup d'anciens, sans univers d'appartenance institutionnel ou professionnel forts, voient dans l'École urbaine un milieu de référence potentiellement très intéressant, lieu de ressourcements et d'échanges, toutes activités en mal de développement dans le quotidien de chacun.

L'ÉCOLE URBAINE, UNE PLATE-FORME PRIVILÉGIÉE

La création de l'École doit aussi être l'occasion d'accumuler des savoirs et de capitaliser sur cette production régulière des étudiants qui fait la réputation des masters : compte - rendus de visites, publication de *papers*, résultats d'enquêtes sous format écrit ou vidéo, expositions thématiques de photos, présentation des projets collectifs lors d'événements ou à travers des publications, constituent autant de valorisations capables de susciter innovations et débats.

Les voyages d'études, outre la publication de rapports, pourront aussi constituer la base de colloques monographiques ou comparatifs sur des villes françaises, européennes et internationales.

Des séminaires organisés par les étudiants, en lien avec les enseignants et chercheurs, notamment avec le soutien et l'accompagnement de *Cities are back in town* permettront aussi de pousser la réflexion sur certains débats et controverses. Des apports originaux, débats et controverses pourront alimenter des revues telles la revue en ligne *Métropolitiques*. Il y a donc une riche matière à mettre en forme et valoriser, et qui permettra également de développer et animer le site internet nouveau de l'École.

La collaboration avec les associations d'étudiants et d'anciens de l'École permettra de mettre en avant leurs propres voyages, visites et productions. Des activités de partenariats avec des associations, tel *Urbanistes du monde*, pourront être amplifiées, permettant aux étudiants de travailler sur un thème annuel dans les pays du sud.

Enfin la participation à la formation des professionnels de l'Executive Master « Gouverner les métropoles » mais aussi des auditeurs de l'IHEDATE (Institut des Hautes études en aménagement du territoire en Europe) permettra à l'École d'être centre de ressources pour le monde professionnel des villes et des territoires.

Ainsi insérée dans des réseaux de recherche nationaux et internationaux, profitant des ressources intellectuelles et de l'ambiance stimulante de Sciences Po, présente dans les débats et moteur de la réflexion sur les questions de villes et territoires, capable de propositions permettant des avancées dans l'action de pilotage urbain, l'École urbaine répondra pleinement à sa vocation de formation et de recherche, en lien constant avec le monde professionnel.

ANNEXE

LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ DE PRÉFIGURATION

Frédéric Mion, directeur de Sciences Po

Jean-Marc Offner, président du comité de préfiguration

Jean-Jacques Aillagon, ancien ministre de la Culture et de la Communication

Asu Aksoy, professeur, université Bilgi, Istanbul

Henri Bava, paysagiste, Agence Ter

Gilduin Blanchard, Egis International

Daniel Canépa, consultant, ancien préfet de la région parisienne

Aude Debreil, CGDD, ancienne DGS du Département des Yvelines

Jean-Marie Delarue, ancien contrôleur général des lieux de privation de liberté

Karima Delli, députée européenne

Catherine El Arouni, déléguée générale des Restaurants du Cœur

Véronique Fayet, présidente du Secours Catholique

Nicolas Ferrand, urbaniste, directeur de l'EPA de Marne la Vallée

Bertrand Hervieu, inspecteur général de l'Agriculture, Secrétaire général CIHEAM

Marjorie Jouen, CGET, conseillère politique régionale et cohésion, Notre Europe

Lamia Kamal-Chaoui, conseillère, secrétariat général, OCDE

Frédérique Lahaye, cabinet du premier ministre, chargée du logement

Philippe Laurent, maire de Sceaux

Cécile Leclair, directrice, Avise

Pierre-René Lemas, directeur général, CDC (représenté)

David Mangin, architecte, Agence Seura

Eduardo Marques, université de Sao Paolo, Centre d'Etudes Métropolitaines

Françoise Mélonio, directrice des études et de la scolarité, Sciences Po

Christine Musselin, directrice scientifique, Sciences Po

Marco Oberti, directeur de l'Observatoire sociologique du changement, Sciences Po

Emmanuelle Obligis, directrice du développement, Bouygues Construction

Anne Paugam, directrice générale, AFD (représentée)

Jean-Luc Poidevin, directeur délégué, Nexity

Nicolas Portier, délégué général, Assemblée des Communautés de France

Edouard Philippe, député-maire du Havre, président de la Codah

Cristina Tajani, maire adjointe de Milan

Laurent Théry, préfet délégué pour le projet métropolitain Aix-Marseille-Provence

Philippe Yvin, président du directoire, Société du grand Paris

Catherine Vautrin, présidente de Reims métropole

Pierre Veltz, président directeur général, Etablissement Public Paris Saclay

Francis Vérillaud, directeur de la DAIE, Sciences Po

